



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO

وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

DIRECTEUR DE L'ACTIVITE "GOUVERNANCE DU FONCIER" Relève du Directeur Général

Contexte

Le gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Le budget alloué par MCC au Compact II, entré en vigueur le 30 juin 2017, s'élève à 450 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain d'une valeur équivalente à 15% au moins de l'apport américain. Le montant global finance, sur une période de cinq ans, deux projets, à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier ». L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) est un établissement public chargé de la mise en œuvre du programme objet du Compact II.

L'activité "Gouvernance du foncier", l'une des composantes du Projet « Productivité du foncier », consiste en l'appui au Gouvernement pour l'élaboration d'une stratégie foncière nationale et de son plan d'action ainsi que la mise en œuvre de ses actions prioritaires. Cette activité inclut également un appui au gouvernement pour la mise en œuvre des textes d'application de la loi 62.17 relative aux terres collectives et la création d'un Centre d'inclusion des femmes au foncier et la mise en place d'une base de données sur les droits fonciers des femmes.

Rôle et responsabilités

L'Agence MCA-Morocco recrute un Directeur responsable de l'activité « Gouvernance du foncier ». Relevant du Directeur Général, le Directeur de l'Activité assurera les responsabilités suivantes :

- Superviser la mise en œuvre de l'activité « gouvernance du foncier » conformément aux termes du Compact et aux procédures du Gouvernement du Maroc et de MCC, et en coordination avec les différentes parties prenantes ;
- Coordonner les études préalables à l'élaboration de la stratégie nationale foncière et son plan d'action, menées par MCA-Morocco ;
- Conduire les concertations avec les parties prenantes sur les réformes prioritaires relatives à la politique foncière, et coordonner leur mise en œuvre avec lesdites parties prenantes ;
- Organiser des ateliers et séminaires de réflexion autour de questions relatives à la réforme de la politique foncière ;

- Préparer les budgets, les dossiers de demande de décaissement, les plans de travail, les plans de passation des marchés, les plans de suivi et d'évaluation, et tout autre document, s'inscrivant dans le cadre de l'activité, requis par MCA et MCC ;
- Gérer les contrats conclus par l'Agence MCA-Morocco avec les prestataires de services et s'inscrivant dans le cadre de l'Activité « gouvernance du foncier », veiller à leur bonne exécution, valider les livrables y afférents et s'assurer de leur qualité ;
- Identifier les risques entravant la mise en œuvre de l'activité et proposer des mesures de correction ou d'atténuation, en rendant compte de manière appropriée au Directeur Général ;
- Surveiller les réalisations financières de l'activité et le calendrier de mise en œuvre, en collaboration avec le Directeur Financier et le Directeur de passation des marchés ;
- Travailler sur les réformes pertinentes à mettre en œuvre en collaboration avec les Directeurs des deux autres activités du Projet « Productivité du Foncier », à savoir le « Foncier rural » et le « Foncier Industriel ».
- Travailler en collaboration avec les Directeurs en charge des volets transverses notamment : la performance environnementale et sociale, l'inclusion sociale et genre et le suivi & évaluation ;
- Toutes autres tâches et responsabilités qui lui seront assignées par le Directeur Général.

Qualifications et expérience

- Etre titulaire d'un diplôme de master ou d'ingénieur d'Etat ;
- Avoir un minimum de 8 années d'expérience professionnelle dans la gestion de projets de développement et/ou de politiques publiques de préférence dans le domaine foncier, impliquant un grand nombre de parties prenantes ;
- Avoir une expérience en relation avec la gestion de la politique foncière y compris l'analyse des politiques, réglementations, procédures et institutions en relation avec la productivité du foncier au Maroc ;
- Disposer de compétences en gestion de projets, de préférence avec une expérience de travail sur des projets financés par des bailleurs de fonds ;
- Avoir une capacité de communication et de travail en équipe;
- Disposer d'une expérience dans l'usage des outils de gestion de projet ;
- Maîtrise du français et de l'arabe parlés et écrits. La maîtrise de l'anglais est un plus.